

Policy Brief

Les conséquences géopolitiques et géoéconomiques de la guerre en Ukraine sur l'Afrique

Par Jamal Machrouh

PB - 35/22

Les crises internationales de type de la guerre en Ukraine constituent des ruptures historiques qui induisent des changements profonds de paradigmes, mais aussi de systèmes d'alliances et de marges d'influence. Elles produisent, à terme, une nouvelle configuration des rapports de force, ce qui exige des acteurs des capacités d'anticipation et d'adaptation. Le continent Africain se trouve géopolitiquement, et en quelque sorte géographiquement, à la première loge de la guerre d'Ukraine. A bien des égards, ne disposant pas des mêmes capacités de résilience que les grandes puissances, les intérêts des pays africains pourraient souffrir grandement du retour de la guerre comme instrument de régulation des rapports internationaux. C'est dans cette optique que le présent Policy Brief tente d'esquisser les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques majeures qui sont susceptibles d'affecter le système relationnel africain et sa posture stratégique globale.

INTRODUCTION

La guerre en Ukraine a sonné le glas des décennies glorieuses de paix sur le sol européen ravivant, ainsi, les souvenirs macabres des deux guerres mondiales. Dans un monde d'interactions globalisées et instantanées, l'onde de choc de la guerre a rapidement gagné tous les continents. Ces derniers ne sont toutefois pas logés à la même enseigne de par leur capacité de résilience. Comme dit le proverbe laotien, « quand deux éléphants se battent, ce sont les fourmis qui meurent ». C'est, pourquoi, il paraît aujourd'hui essentiel de tenter d'esquisser les conséquences géopolitiques et géoéconomiques de la guerre en Ukraine sur le continent africain.

Le présent Policy Brief identifie cinq conséquences majeures susceptibles d'affecter le système relationnel et stratégique africain, à savoir : 1) les dangers d'un shift du système international d'un « Rule Based System » à celui d'un « Power Oriented System » ; 2) l'accroissement du risque de déséquilibre stratégique global ; 3) l'approfondissement des lignes de fragilité géoéconomique des pays du continent africain, 4) l'aggravation de la marginalisation de l'Afrique dans le Grand jeu en construction, et enfin ; 5) le danger de voir l'Afrique se transformer en un simple théâtre de confrontation stratégique entre les puissances globales dominantes.

1. Le danger d'un shift du système international d'un « Rule Based System » à un « Power Oriented System »

Soumettre les rapports internationaux au règne du droit plutôt qu'à la logique de la force, tel est l'enjeu central de la société internationale. Force est de remarquer, d'ailleurs, que la naissance même d'une telle société, au lendemain de la guerre des Trente Ans (1618-1648), était étroitement liée à la nécessité du respect de la souveraineté territoriale des Etats européens. Cette volonté de réduire la marge du recours à la force au profit de la référence à un corpus de normes internationales s'est renforcée avec le Congrès de Vienne de 1815, puis avec la création de la Société des Nations en 1919 et de son héritière l'Organisation des Nations unies en 1945.

Néanmoins, ce n'est qu'à partir de la fin de la guerre froide que l'élan de la soumission des actions extérieures des Etats à la puissance du droit va prendre une ampleur particulière. Conséquence : la guerre comme simple « continuation de la politique par d'autres moyens »¹, semblait n'être plus une option envisageable ou, du moins, défendable par les Etats pour régler leurs litiges. D'aucuns pourraient arguer que, factuellement, les guerres ont continué à hanter la sphère internationale même après la fin de la guerre froide. Un tel argument pourrait être nuancé par trois observations essentielles: d'abord, le nombre des guerres a été drastiquement revu à la baisse depuis l'effondrement de l'Union soviétique; ensuite, les guerres déclenchées l'étaient davantage à l'intérieur des Etats, donc relevant plus de la violence politique interne, que des guerres entre les Etats; enfin, et c'est là la dynamique la plus utile à souligner, les guerres survenues après 1990 se référaient davantage au droit international pour leur donner une légitimité plutôt qu'à la simple volonté de défendre les intérêts nationaux des Etats impliqués. Songeons à titre d'illustration à la «Tempête du désert » de janvier 1991 déclenchée pour rétablir la souveraineté du Koweït et à la guerre contre l'Irak de 2003 conduite au motif d'une prétendue possession d'armes de destruction massive.

1. Formule de l'officier prussien Carl Von Clausewitz auteur de l'ouvrage : De la Guerre.

Cette avancée notable sur le chemin de la consécration du droit comme élément central de régulation des rapports entre les Etats servait grandement les intérêts des pays africains. Ne disposant pas des mêmes leviers de puissance que les grandes puissances, les intérêts des pays africains se trouvaient naturellement mieux protégés dans le cadre d'un système basé sur le droit que dans un système fondé sur les rapports de force. Comme l'affirmait Lacordaire, « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre...c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit ». ²

Or, l'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue un point de rupture dans le processus de légitimation de l'action extérieure violente des Etats par la référence au droit. En effet, les arguments avancés par Moscou pour envahir l'Ukraine cadrent parfaitement avec un système basé sur la force qu'avec un système régulé par le droit. Une telle situation devrait constituer une première inquiétude géopolitique pour l'Afrique.

2. L'accroissement du risque de déséquilibre stratégique global

L'ordre international paraît aujourd'hui fortement déstabilisé par le conflit ukrainien. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que l'Europe a été à l'origine des deux guerres mondiales. Et vu les forces militaires en présence et l'escalade permanente et dangereuse dans la conduite des opérations militaires, le risque d'un grand dérapage, fut-il provoqué de manière accidentelle, ne devrait pas être écarté.

Pire encore, la menace solennelle d'utilisation des armes nucléaires dans le conflit ukrainien fait planer un spectre grave sur l'avenir de l'humanité. Un spectre qu'on croyait amoindri depuis la crise de Cuba de 1962 qui avait persuadé les deux antagonistes stratégiques de l'époque, Etats-Unis et URSS, de l'assurance de destruction mutuelle en cas de recours aux armes nucléaires. C'est justement cette conviction-là qui avait généré l'espoir d'une neutralisation des armes nucléaires, surtout après les Strategic Arms Limitation Talks (SALT) et la signature des accords dits de Strategic Arms Reduction Treaties (START). Plus récemment, en janvier 2022, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies avaient pris la décision de ne jamais actionner le feu nucléaire. S'agit-il là d'une véritable garantie ou d'une simple action prémonitoire ? L'avenir nous le dira.

Ce qui est sûr, est que la course à la militarisation massive accentuée par la guerre en Ukraine, conjuguée à la menace du recours aux armes de destruction massive affaiblissent grandement la position déjà difficile des pays africains. En effet, la quasi-totalité parmi ces derniers ne dispose pas d'une Base Industrielle et Technologique de Défense ni des moyens financiers conséquents pour l'achat de matériel militaire sophistiqué.

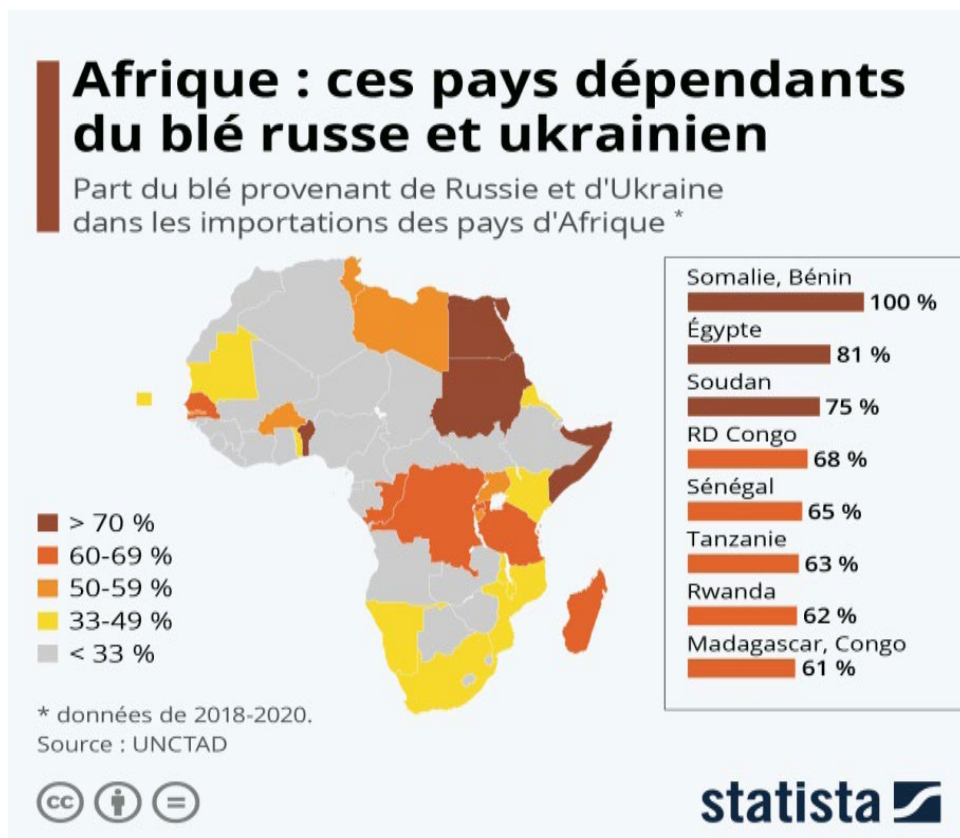
3. L'approfondissent des lignes de fragilité géoéconomique des pays du continent

Dans un remarquable ouvrage intitulé « The challenge for Africa, a new vision », Wangari Maathai, prix Nobel de la paix en 2004, écrit : « L'Afrique est un paradoxe. C'est l'un des continents les plus riches de la planète, doté du pétrole, pierres et métaux précieux, forêts, eau, faune, terre, produits agricoles et des millions de personnes. Toutefois, la plupart des Africains demeurent pauvres. Incapables de créer de la valeur ajoutée aux matières

2. Henri Lacordaire (1802-1861).

premières pour vendre des produits transformés dans le marché local et international et ainsi négocier des prix meilleurs et des règles de commerce plus bénéfiques, ils sont piégés dans un cercle vicieux de pauvreté ».

Ce constat de paradoxe est aujourd’hui exacerbé par la guerre en Ukraine. En effet, depuis le déclenchement de la guerre, les prix des céréales et des produits énergétiques ont connu une envolée spectaculaire dans les marchés africains. Ceci est aggravé par le fait que la Russie et l’Ukraine sont les principaux fournisseurs en céréales pour beaucoup de pays africains, tels que l’Egypte et le Nigeria.



Cette 'inflation importée' risque fort d'endommager les économies des pays africains qui sont déjà en situation précaire. Elle aura également pour conséquence directe une augmentation du nombre des populations sous-alimentées en Afrique qui, en 2019 déjà, était de l'ordre de 250,3 millions personnes. La revue Foreign policy a exprimé une telle perspective en des termes on ne peut plus clair en intitulant un de ses articles « War in Ukraine Means Hunger in Africa ».³

Plus encore, dans les pays africains, les questions liées à la sécurité alimentaire restent un variable important dans l'équation globale de la stabilité politique. Elles conduisent inextricablement à une prolifération des risques de radicalisation, d'immigration clandestine, voire de soulèvements populaires. Paul Rogers, ancien conseiller du gouvernement britannique, avait écrit dans un livre intitulé: 'Irregular War: ISIS and the New Threats

3. Afrique vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2020: transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable, "Nations unies. Commission Economique pour l'Afrique; Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et Agriculture; Commission de l'Union Africaine (2021).

from the Margins' : « Le vrai problème du monde ne sera en rien, un prétendu choc des civilisations, mais un risque de plus en plus rapide, de révoltes des marginaux. »

4. La consolidation de la marginalisation de l'Afrique dans le Grand jeu en construction

Les crises internationales de type de la guerre en Ukraine constituent des moments de rupture historique qui induisent des changements profonds de paradigmes, mais aussi de systèmes d'alliances et de capacités d'influence des acteurs. Elles produisent, à terme, une nouvelle configuration des rapports de force entre les puissances.

Schématiquement, il est possible d'entrevoir les prémises d'un monde structuré autour de pôles de puissance. Deux de ces puissances sont globales tant elles détiennent les leviers d'une projection mondiale. Il s'agit des Etats-Unis et de la Chine. D'autres, sont dans une situation intermédiaire entre les puissances globales et les puissances régionales. Il en est ainsi de la Russie et dans une moindre mesure de la Turquie. Je qualifierais ces puissances intermédiaires de « Regional Superpowers ».

La guerre en Ukraine pourrait d'ailleurs être mieux expliquée par la volonté et la détermination de la Russie à posséder les moyens de (re) devenir une puissance globale, et surtout à être traitée de la sorte. Il convient à ce propos de se rappeler un article publié au début de 1994 par Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller à la sécurité nationale des États-Unis sous Jimmy Carter, intitulé « Premature Partnership », dans lequel il affirme « On ne saurait trop insister sur le fait que sans l'Ukraine, la Russie cesse d'être un empire, mais avec l'Ukraine subornée puis subordonnée, la Russie devient automatiquement un empire ». ⁴

Ainsi, pourraient-ils émerger dans le proche avenir trois pôles majeurs de puissance : un pôle occidental reconstruit autour des États-Unis, un pôle slave en quête de renaissance dirigé par la Russie et un Pôle chinois en expansion accélérée. Tout porte à croire que les relations entre ces différents pôles de puissance emprunteraient une allure nettement plus conflictuelle que coopérative. Une sorte de ce que je pourrais qualifier de « Multipolarité Agressive » au lieu de la « Multipolarité Coopérative » tant désirée par les décideurs et chercheurs des pays en développement au lendemain de l'effondrement de l'URSS.

Dans ce Grand jeu en perspective, l'Afrique apparaît comme une entité marginale dépourvue de moyens nécessaires pour peser sur les décisions stratégiques du système international. Il est aussi à craindre que les préoccupations africaines de développement économique et de stabilité politique soient reléguées à un second rang, tant les puissances dominantes seraient plus enclines à s'occuper de leurs aires géopolitiques.

5. Le danger de voir l'Afrique se transformer en un simple théâtre de confrontation stratégique entre les puissances dominantes

En plus du risque de marginalisation, l'Afrique pourrait devenir un théâtre de confrontation entre des puissances étrangères en quête de solidification de leurs alliances et d'extension de leur influence. Sur ce point, la guerre en Ukraine agit comme un facteur à la fois révélateur et accélérateur. Révélateur dans le sens où les rivalités entre les puissances mondiales dans

4. Zbigniew Brzezinski, *The Premature Partnership*, *Foreign Affairs*, Vol. 73, No. 2 (Mar.- Apr., 1994), p.80.

le continent africain ont été déjà observées. Ainsi, la percée notable réalisée par la Russie dans un certain nombre de pays africains tels que la Libye, la République de Centrafrique et le Mali, et le retour de sa marine de guerre en Méditerranée et en mer Rouge, où les pourparlers avec le Soudan pour la construction d'une base navale étaient très avancés, avaient irrité l'Occident. Pareillement, la présence économique, financière et militaire chinoise en Afrique est regardée d'un œil très sceptique par les puissances occidentales.

Dans cette reconfiguration des rapports de force, il n'est pas à exclure que les trois puissances chercheraient à accroître substantiellement leurs rivalités en terre africaine. L'enjeu serait à la fois de s'assurer les votes d'un continent riche de ses 54 sièges dans les organisations internationales, et d'exercer une sorte de contrôle sur les matières premières africaines pour garantir leurs autonomies stratégiques respectives. Le «réservoir africain» pourrait être, à titre d'exemple, sollicité par le pôle occidental pour empêcher la Russie d'user de ses capacités d'hydrocarbures et de produits alimentaires comme une arme, d'une part, et refuser, ou du moins limiter l'accès de la Chine aux ressources naturelles de l'Afrique dans le dessein de ralentir sa montée en puissance fulgurante, d'autre part.

En face, l'Afrique apparaît incapable de concevoir une politique extérieure commune. La cartographie des votes de la résolution de l'ONU du 2 mars condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, fait de l'Afrique le continent le plus fragmenté puisque 29 pays ont voté en faveur de la résolution, 16 se sont abstenus,⁵ 8 n'ont pas pris part au vote,⁶ l'Erythrée ayant voté contre la résolution.

Dans un dossier intitulé, *the world that won't criticise Russia*, le journal *the Economist* a avancé une batterie d'arguments qui auraient pu justifier la non-adhésion de presque la majorité des pays africains à la résolution occidentale. Toujours est-il que le constat reste un et indivisible : il n'existe guère de coordination entre les pays formant l'Union africaine (UA), et encore moins une politique extérieure commune. L'écart reste énorme entre les avancées normatives et institutionnelles notables réalisées par l'organisation africaine, d'une part, et le bilan concret en matière de politiques et de décisions extérieures stratégiques, d'autre part. Comblé un tel déficit pourrait transformer la crise ukrainienne en une opportunité de renforcement de la posture stratégique de l'Afrique pour mieux s'adapter aux transformations structurelles de l'ordre mondial. Comme disait Winston Churchill, *never let a good crises going to waste*.

5. Il s'agit respectivement de l'Algérie, l'Angola, le Burundi, le Congo-Brazzaville, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda et du Zimbabwe.

6. Il est question du Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, Eswatini, l'Éthiopie, le Cameroun, le Maroc et du Togo.

À propos de l'auteur, Jamal Machrouh

Jamal Machrouh est professeur de relations internationales à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Ibn Toufaïl, Kénitra et Senior Fellow au Policy Center for the New South, anciennement OCP Policy Center, où il se concentre sur les questions de géopolitique et de relations internationales.

M. Machrouh est maître de conférences au Collège royal des études militaires avancées de Kénitra et à l'Université Södertörn de Stockholm, en Suède. Il est l'auteur d'un livre intitulé Justice et développement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et de divers articles traitant des relations internationales et de la géopolitique

À propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [Read more](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street Hay Riad 10100 - Rabat

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma



THINK • STIMULATE • BRIDGE